



Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX

Professeure des Universités

Université Jean Moulin Lyon 3

Responsable pédagogique du Master 2 Droit social et relations du travail en formation continue et du Master 2 Droit de la protection sociale

Notice biographique

Dominique ASQUINAZI –BAILLEUX est professeure à l'Université de Lyon 3, depuis la rentrée 2015. Elle a pris en charge la responsabilité du Master 2 droit social et relations du travail en formation continue. Depuis la rentrée 2016, elle codirige un Master 2 « droit de la protection sociale » ouvert en formation initiale et coaccrédité avec Lyon 2.

Elle a commencé tardivement sa carrière universitaire, ayant occupé d'abord un poste de chargée des relations extérieures à l'École supérieure de Commerce de Toulon (devenue Kedge).

Après avoir soutenu sa thèse sous la Direction du Professeur Gérard Vachet, elle a occupé pendant de nombreuses années, un poste de Maître de Conférences à l'Université du Sud-Toulon-Var. Elle y assurait la direction adjointe d'un Institut Universitaire Professionnalisé (IUP) accueillant près de 300 étudiants autour de différentes filières de droit social. La suppression de cet IUP, la réduction de l'offre de formation en droit social, l'ont convaincu de quitter le Sud de la France et de rejoindre l'équipe de recherche Louis Josserand de l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

Aujourd'hui, elle a acquis une spécialité en droit de la protection sociale (Fascicules du Jurisclasseur sur les notions d'accidents du travail, d'accidents de trajet et sur le recours des tiers payeurs, Répertoire de procédure civile sur les juridictions du contentieux de la sécurité sociale). Depuis la création de l'édition « Social » de la Semaine Juridique, elle assure le commentaire de nombreuses décisions de jurisprudence qui lui sont adressées par l'éditrice. Elle codirige une chronique au « *Bulletin Joly travail* » en droit de la protection sociale.

Elle assure le suivi de doctorants sur des sujets de droit social (la coordination des systèmes de protection sociale à l'épreuve du droit français ; la solidarité en droit de la protection sociale, la dissimulation d'emploi salarié) et participe à des colloques, des soutenances de thèses.